

## DÉCLARATION – CT du 14/12/2020

Monsieur le Président du Comité Technique,

Vous nous avez réunis aujourd'hui pour tenir un CT exceptionnel. Nous aurions presque pu nous en réjouir : la DSNA vient de montrer qu'elle est capable de mettre en place et faire avancer rapidement un projet. Malheureusement, que cette énergie inédite soit mise au service exclusif d'un projet tel que celui des Réserves Opérationnelles (terme au demeurant inapproprié) vient nettement assombrir cette nouvelle. Nous considérons que nous atteignons ici un point d'orgue à la détérioration du dialogue social, en assistant à la preuve de l'absence de toute bienveillance de notre encadrement envers certains de ses personnels.

C'est donc dans cette ultime instance de concertation que va se décliner localement une décision nationale qui a reçu une opposition unanime des OS lors des CT DSNA des 28 octobre et 12 novembre 2020.

La crise sanitaire que nous traversons depuis de nombreux mois a bouleversé les activités du secteur aérien. Depuis le début de la crise, les personnels, conscients des enjeux sanitaires et économiques, ont poursuivi leurs missions et assuré la continuité du service public. Les contrôleurs aériens du CRNA Nord ont fait preuve d'une adaptabilité sans faille afin de participer, à leur niveau, à la lutte contre la pandémie. Pendant ce même temps, la DSNA n'a rien trouvé de mieux, prétextant une recherche de cadre légal, que d'inventer un système comptable complexe, vexatoire et très éloigné de la réalité opérationnelle. Ce dernier va modifier profondément nos conditions de travail. Ce dispositif qui ne vise que les contrôleurs en salle, a pour objectif de pérenniser les réserves opérationnelles initialement mises en place pour diminuer les risques de propagation du virus de la Covid-19.

Les réunions plénières préparatoires qui furent finalement des réunions d'information tellement votre marge de manœuvre était réduite, auront seulement rapproché les déclinaisons locales de la décision DSNA, après avoir initialement voulu appliquer de la manière la plus rigide possible le mécanisme des RO.

Il existait pourtant des solutions pour mieux utiliser les ressources et faire avancer les projets locaux. Mais plutôt que de créer un dispositif vertueux avec les contrôleurs aériens qui auraient pu mettre leur compétence au service du développement de la DSNA comme ils l'ont toujours fait, et aussi répondre présents pour accompagner au mieux les objectifs de croissance à venir, vous avez préféré user de force et d'autorité en voulant reprendre aux Chefs de Salle la gestion opérationnelle de la salle par la mise en oeuvre d'un mécanisme dont nous avons la certitude qu'il se révélera au final inopérant. Nous réitérons notre opposition à ce dispositif qui va contre les intérêts des contrôleurs aériens et plus largement de la DSNA.

Le CRNA Nord, en crise depuis bien trop longtemps et à l'aube de son passage à 4F, n'avait pas besoin d'une crise de confiance mais bien d'un élan d'optimisme et de coopération de la part de tous les acteurs du centre. Les contrôleurs prennent acte de ces décisions et sauront s'en souvenir.

Nous saluons mais doutons de votre volonté de « conserver au maximum le fonctionnement et la souplesse de la gestion RH de la salle » tout en restant « en conformité avec le texte DSNA ». Les contrôleurs ne sauront être moteurs dans l'application de ces textes.

De plus, la mise en place en urgence, poussée par la DSNA, est incompréhensible. Ce dispositif mal ficelé va générer un surcroît de travail aux personnels en charge des RH à la sub contrôle. Peut-on espérer l'annonce de votre part d'un renfort des effectifs pour les assister dans la gestion de cette nouvelle tâche inutile qu'on va leur imposer ? Quels seront les outils mis à leur disposition pour gérer cette usine à gaz dont le bénéfice prévisible est proche de la nullité ? Le « nouvel outil TDS » sera-t-il le miracle de Noël ?

Le SNCTA s'efforcera aujourd'hui de lutter pour gommer les aspects les plus incohérents ou vexatoires, mais face à cet affront de la DSNA envers nous, ses agents, sachez que ce sera votre responsabilité d'en assumer et d'en gérer les conséquences.

Le SNCTA continuera de défendre les contrôleurs et saura mettre l'administration face à ses responsabilités quand la réalité opérationnelle dépassera les utopies managériales mise en place par nos décideurs.